M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur du Loiret,
intervient auprès du ministre de l'agriculture
au sujet de la situation des producteurs de lait du Loiret

Communiqué de presse Après avoir rencontré les représentants des producteurs de lait du Loiret, M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur du Loiret, est intervenu auprès de M. Hervé GAYMARD, ministre de l'agriculture. Dans le message qu'il lui a adressé, il écrit notamment :
« Un accord interprofessionnel avait été signé en 1997. Cet accord avait permis de définir un prix du lait en prise directe avec le marché et apportait lisibilité et stabilité à la filière laitière.
« Or, comme vous le savez, les transformateurs ont dénoncé cet accord. Et leurs propositions actuelles se traduiraient par une baisse importante du prix du lait aux producteurs, ce qui constitue une véritable provocation à leur égard.
« Les producteurs demandent que l'accord de 1997 soit pérennisé jusqu'à ce qu'un nouvel accord équitable intervienne.
« Ils demandent des mesures de soutien des marchés et de maîtrise de la production (…)
« Ils demandent qu'une totale équité soit assurée entre tous les producteurs, tant en matière de collecte qu'en matière de prix.
« Ils sont attachés à ce que le prix du lait à la production reste la base essentielle de leur revenu, avant comme après la réforme.
« Ils refusent toute anticipation de baisse sur le prix du lait qui résulterait des effets supposés de la réforme de Luxembourg sur les marchés.
« Je sais, Monsieur le Ministre, que vous avez nommé récemment un médiateur. J'espère vivement que celui-ci parviendra à favoriser une solution dans des délais rapides.
« Mais, au-delà, je me permets de vous faire part du souhait des producteurs de lait du Loiret de vous voir vous impliquer personnellement pour que des prix et des revenus effectivement rémunérateurs leur soient garantis.
« Il y va de l'avenir de producteurs qui aiment leur métier, qui ont su se moderniser et qui n'acceptent pas d'être victimes de décisions irrationnelles et qui ne prennent en compte ni leur souhait légitime de vivre décemment de leur production, ni l'intérêt général qui doit passer, pour moi, par une économie humaine, par le maintien de l'emploi dans le secteur agricole et par le développement de l'activité dans le monde rural. »

Thème : AGRICULTURE

Phoca PDF